



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Valence, le 27 février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EXERCICE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE ORGANISÉ SUR LE SITE DE FRAMATOME (ROMANS-SUR-ISÈRE) LE 1ER MARS

Dans le cadre de la programmation nationale 2023-2024 des exercices d'urgence nucléaire et radiologique, un exercice de sûreté nucléaire est organisé le 1^{er} mars 2023 sur le site de Framatome, à Romans-sur-Isère.

Cette exercice vise, à partir d'un scénario accidentel à dominante « sûreté nucléaire », à tester les dispositions de secours, procédures et outils prévus par la préfecture (plan particulier d'intervention) et l'exploitant (plan d'urgence interne) en cas d'accident sur le site, et plus particulièrement :

- la chaîne d'alerte et d'information des services et des collectivités ;
- l'activation et le fonctionnement des cellules de crise ;
- la chaîne décisionnelle à travers les liens entre Framatome, l'IRSN, l'ASN et la préfecture, sur la situation, son évolution et les dispositions à mettre en place pour la protection de la population et de l'environnement ainsi que les actions de communication ;
- la communication de crise.

Lors de cet exercice, vont intervenir : l'exploitant (Framatome), les services de la préfecture, le SDIS, le SAMU, la Gendarmerie nationale, le centre opérationnel zonal, l'hôpital de Valence, les services de l'éducation nationale, l'autorité de sûreté nucléaire (ASN), l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) ainsi que Météo-France.

Ces exercices permettent aussi de développer la culture du risque au sein de la population, les citoyens étant considérés comme des acteurs majeurs de leur propre sécurité. Les riverains et personnes se situant dans le périmètre concerné vont recevoir les consignes de comportement à adopter en cas d'accident (mise à l'abri, suivi de l'information via Radio France et les canaux institutionnels).

Le dispositif FR-Alert sera testé pour la première fois en Drôme. Il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable du danger et lui indiquer la conduite à tenir. Les sirènes d'alerte vont également être activées, en début et en fin d'exercice.

Le jour de l'exercice, le suivi des consignes données n'est pas requis.

De plus, le 1^{er} mars étant un mercredi, la sirène de test sera déclenchée à midi comme chaque premier mercredi du mois.

